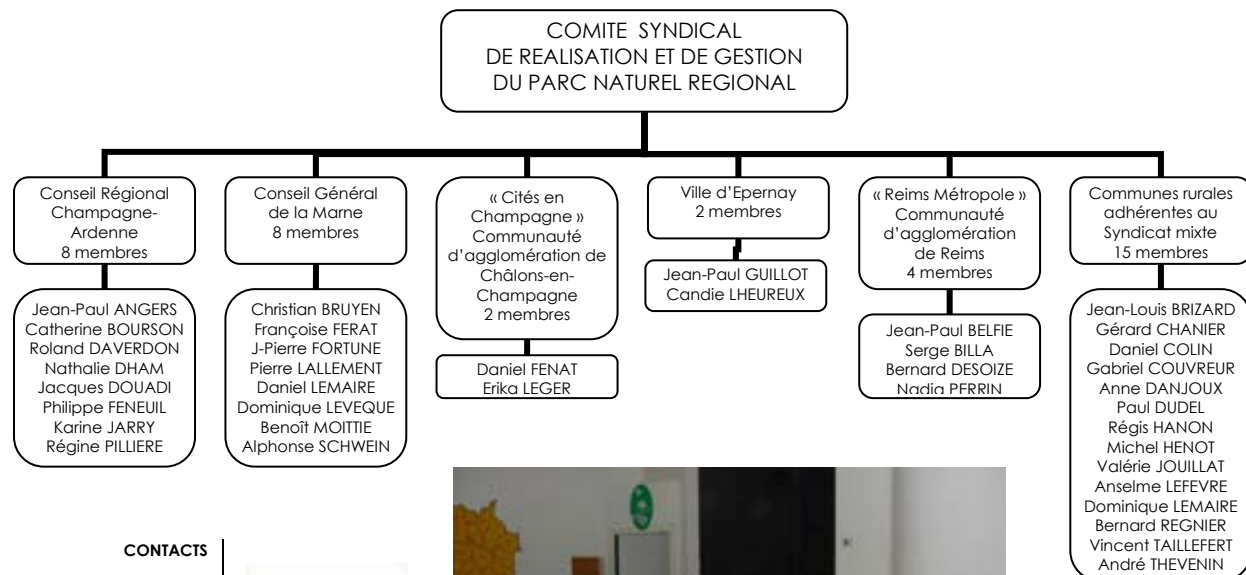


LE COMITE SYNDICAL

L'organisme de gestion du Parc naturel régional comprend l'organe politique –le Comité syndical-, une équipe technique et des instances de concertation. Le Comité Syndical décide des objectifs du Parc, du programme d'activités et vote le budget. Il s'associe des compétences de « membres associés ».



CONTACTS

Président
Dominique LEVEQUE
Vice-Présidents
Jacques DOUADI
Paul DUDEL
Secrétaire
Vincent TAILLEFERT
Directeur
Sylviane JONET



MEMBRES ASSOCIES

Le Comité Syndical bénéficie des compétences des membres associés suivants :

Préfet de Région
Sous-Préfet de Reims
Directeur Régional à l'Environnement
Trésorier Principal de Reims Municipale
Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne
Directeur du Centre Régional de Documentation Pédagogique de Reims
Directeur de l'Office Régional Culturel de Champagne-Ardenne
Chef de centre de l'Office National des Forêts
Président du Centre Régional de la Propriété Forestière de Champagne-Ardenne
Président de la Chambre de Métiers de la Marne
Président de la chambre d'Agriculture de la Marne
Directeur du Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne
Président du Comité Régional Olympique et Sportif
Président du Comité Scientifique du Parc naturel régional
Présidente de l'Association de la Montagne de Reims
Président de l'association Accueil en Champagne dans le Parc naturel régional de la Montagne de Reims